



GAIPARE

N°64 - JANVIER 2020

Bulletin de liaison de l'association Gaipare Assurance Vie



Cher adhérente, cher adhérent,

L'an dernier, à la même époque, je m'étais fait l'écho des difficultés rencontrées au cours de l'année qui venait de s'écouler, marquée par des troubles civils répétés et par des variations brutales des marchés financiers. Les réformes indispensables à la régénérescence de notre économie semblaient se ralentir ou devoir marquer le pas. Mais 2019 se présentait au niveau mondial sous d'assez bons auspices et offrait des opportunités d'achat à long terme

des actifs risqués. Il fallait donc garder le cap malgré le gros temps.

Même si, sur le plan des troubles sociaux, 2019 n'a rien à envier à 2018, la comparaison s'arrête là. Il y a bien longtemps que les marchés financiers n'ont pas été à telle fête : notre indice phare parisien en hausse de 26,4% sur l'année, le Dow Jones à +22,3%, le Stoxx 50 zone euro à +24,8%. Mais, attention, ce regain d'optimisme est dû en grande part à deux éléments, la fin temporaire des craintes de guerre commerciale grâce à la signature prévue pour le 15 janvier 2020 de l'accord de Phase 1 entre les Etats Unis et la Chine, et la poursuite des politiques monétaires, peut-être excessivement accommodantes et ô combien pénalisantes pour l'épargne, des banque centrales, BCE en tête. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Je ne saurais trop recommander à ceux d'entre vous qui êtes tentés par une diversification dans les actifs financiers à l'aide des unités de compte qui vous sont proposées dans Gaipare Sélectissimo de suivre les recommandations très pertinentes de Franck Dixmier dans son interview dans les pages suivantes.

Notre fonds en euros pour sa part affiche encore une performance tout à fait satisfaisante pour l'époque actuelle de 2,15%, malgré une baisse des taux à court et moyen long terme qui perdure et nous a amené cette année dans des territoires négatifs.

Ceci le situe une fois de plus en haut de la fourchette, témoignant ainsi de la robustesse de notre portefeuille et de la qualité des analyses et des interventions de nos gérants d'actifs. Comme vous le savez, votre association suit de façon régulière la politique de gestion du fonds lors de notre participation aux Comités d'Orientation des Placements au cours desquels nous échangeons sur les meilleures stratégies à suivre avec les représentants de notre assureur.

Comme l'an dernier nous avons pu doter la provision pour participation aux bénéfices de façon appréciable la portant ainsi à 2,2% de l'encours.

Je tiens à vous rappeler que cette provision appartient à la communauté des assurés et en ce qui nous concerne au canton Gaipare. Il ne s'agit que d'un différé d'attribution qui doit être remis à la disposition des assurés dans un délai maximum fixé par le code des assurances. Chaque année, la part à attribuer est reversée sur le compte de participation aux bénéfices pour être redistribuée aux adhérents. C'est ce compte qui permet de déterminer le taux de revalorisation qui vous est crédité chaque année. Cela permet un lissage des taux servis en cas de besoin tout en assurant à chaque adhérent qu'il récupère les montants ainsi mis de côté au bout de la période.

(Suite de l'éditorial page 4)

Sommaire

• Editorial	page 1
• Perspectives 2020 par Franck Dixmier	page 2
• Habitat et Humanisme	page 3
• Suite de l'éditorial • Actualités et rendez-vous	page 4

PERSPECTIVES 2020



L'année 2019 restera une bonne année pour les investisseurs, grâce à des performances positives sur à peu près toutes les classes d'actif ; quels en ont été les moteurs ?

Dans un contexte de ralentissement global de l'activité économique, l'année écoulée a vu le grand retour des Banques Centrales -notamment la Réserve Fédérale aux Etats Unis suivie par la Banque Centrale Européenne (BCE) - qui sont intervenues à la fois pour soutenir une croissance qui fléchissait, mais aussi et surtout pour contrebalancer l'accumulation des risques politiques et géopolitiques.

L'escalade des tensions commerciales entre les Etats Unis et Chine, sur fond d'un conflit stratégique latent et majeur, était en effet de nature à faire dérailler une croissance mondiale en décélération et commençait d'ores et déjà à peser sur le climat des affaires et la confiance des consommateurs.

Plus près de nous, la perspective d'un « Brexit dur », c'est-à-dire la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne sans accord commercial négocié, a constitué une source majeure de craintes et d'incertitude.

Ces risques ont-ils disparu ?

Non. Et c'est là un élément clé de l'année 2020. Si d'un point de vue macro-économique nous nous attendons à une stabilisation de l'activité sur des niveaux légèrement inférieurs à la croissance potentielle, les risques

géopolitiques que nous avons cités vont continuer à nous accompagner.

Nous pouvons nous réjouir qu'un accord dit de « phase 1 » ait été signé en fin d'année dernière entre les Etats Unis et la Chine ; mais le plus dur reste à venir avec notamment les discussions concernant le système de subventions chinoises à leurs entreprises, qui est au cœur du modèle économique Chinois.

Au Royaume Uni la majorité absolue obtenue par le premier ministre Boris Johnson aux élections législatives, et la légitimité renforcée qu'il en retire, augurent probablement de discussions difficiles avec la Commission Européenne. La négociation des modalités d'un accord commercial ne va pas être un fleuve tranquille, les risques de désunion entre Etats membres sont réels, et la probabilité d'un échec n'est pas à négliger.

Cela signifie-t-il qu'il faudra rester à l'écart des marchés en 2020 ?

Les investisseurs sont depuis des années rodés à ce type d'environnement, avec une alternance de phases d'aversion et d'appétit pour le risque. Il faudra s'attendre donc à une année volatile sur les marchés, au cours de laquelle les convictions des investisseurs vont sans doute être testées...mais c'est aussi une source d'opportunités.

Les marchés ont-ils encore un potentiel de progression ?

Il convient de distinguer les marchés actions Américain et Européen. Aux Etats Unis les marchés actions ont enregistré des plus hauts historiques en 2019, et leur valorisation est chère par rapport à des moyennes de long terme. Certes, nous écartons un risque de récession aux Etats Unis, mais les perspectives de performance nous semblent limitées. La situation est différente en Europe, qui souffre d'une faible dynamique de croissance mais où les marchés ne présentent pas d'excès de valorisation.

Parmi les facteurs de soutien technique des marchés actions, il faut bien évidemment intégrer la présence des Banques Centrales, qui si elles ont indiqué fin 2019 être en pause, sont néanmoins prêtes à agir sur toute faiblesse significative de la croissance... ou des marchés. Par ailleurs - et c'est un argument par défaut qui a été un des moteurs de la performance 2019 - la faiblesse des taux d'intérêts implique une prise de risque minimale en action de la part des investisseurs en quête de performance.

Dans ce contexte ou les Banques Centrales vont rester omniprésentes, les taux d'intérêts vont-ils rester sur des niveaux bas ?

En Zone Euro, et malgré des taux court terme en territoire négatif, la BCE a indiqué d'une manière claire qu'un soutien par la politique monétaire était encore envisageable sur toute dégradation des perspectives économiques. En tout état de cause, dans un contexte d'inflation extrêmement faible, rien ne justifierait dans un horizon prévisible une hausse des taux par la Banque Centrale...il faut donc se résigner à un environnement de taux bas, voire négatifs, pour longtemps. Pour les épargnants ce n'est pas une bonne nouvelle car cela signifie concrètement que les rendements des fonds en euros devraient continuer à baisser.

Quels conseils pour les investisseurs ?

Je rappellerai trois conseils de bon sens :

- investir sur des marchés dont la volatilité et le risque sont compatibles avec votre horizon d'investissement ;
- diversifier ses placements afin de minimiser le risque et accroître les opportunités ;
- constituer votre épargne en investissant régulièrement afin de profiter des phases de correction des marchés.

Franck Dixmier

Directeur général Allianz Global Investors

Propos recueillis le 20/12/19

HABITAT ET HUMANISME

Propos recueillis auprès de Gonzague Larmanjat, bénévole en charge du développement de l'assurance-vie solidaire pour Habitat et Humanisme



PARLEZ-NOUS D'HABITAT ET HUMANISME (H&H)

Habitat et Humanisme est un mouvement associatif dont la mission est le logement et l'insertion des personnes en difficulté. Créé en 1985 à Lyon, par Bernard Devert, Habitat et Humanisme est aujourd'hui présent dans toute la France, en Belgique et au Luxembourg, et mobilise plus de 5 000 bénévoles et salariés, tous au service de cette belle entreprise humanitaire. Aujourd'hui, ce sont plus de 9 000 familles ou personnes seules logées et accompagnées, 300 personnes en hébergement d'urgence et 2 500 personnes âgées dépendantes à faibles ressources, logées en EHPAD.

Habitat et Humanisme expérimente de nouveaux modes d'habitat pour recréer du lien et de la mixité dans nos villes : résidence intergénérationnelle, pension de famille, habitat inclusif,... Dès l'origine, le Mouvement a développé une approche innovante basée sur l'entrepreneuriat social et la finance solidaire. Il a notamment créé une société foncière qui achète et rénove des logements. Il est aussi un des pionniers de l'épargne solidaire en France et a développé, avec des partenaires bancaires et financiers, une gamme de placements éthiques et de partage : livrets, FCP, assurance-vie. Chaque

année, les dons issus de ces produits représentent environ 700 000 euros de ressources pour le Mouvement, à côté des autres Ressources telles que le mécénat d'entreprise, les legs et donations, autres dons etc... Le partenariat avec Gaipare fait donc particulièrement sens à cet égard.

COMMENT CHACUN PEUT PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'H&H ?

En choisissant l'unité de compte (UC) solidaire constituée du FCP «SOLIDARITE HABITAT ET HUMANISME» parmi les unités de compte proposées par le contrat d'assurance-vie ou de capitalisation Gaipare SELECTISSIMO souscrit par l'Association Gaipare auprès

d'Allianz Vie, l'adhérent Gaipare participe à l'action de l'association Habitat Humanisme puisque 25% des coupons annuels en provenance des obligations détenues par le fonds sont reversés à l'association H&H. De plus, les frais de gestion du fonds sont rétrocédés à H&H à hauteur de 40%. Ces

sommes sont précieuses car régulières et pérennes. En outre, le souscripteur participe aux investissements du FCP qui détient en permanence des actions des sociétés foncières H&H pour un montant de plusieurs millions d'euros... une ressource au cœur du processus de production des logements.

QUEL EST LE PROFIL DE CE FONDS ?

Le FCP SOLIDARITE HABITAT HUMANISME est un FCP de 50M géré par AMUNDI. Sa structure contractuelle n'autorise aucune possibilité d'investissement massif dans des actifs risqués. A titre d'exemple la part des actions ne peut excéder 25% des actifs. Il s'agit d'un fonds classifié «prudent» dont les

performances sur long terme avoisinent celles d'un actif «en euros» même s'il convient de rappeler que, comme dans toute unité de compte, il n'existe pas de garantie de rendement, mais un risque de perte en capital notamment sur de courtes périodes. La détention sur le long terme de l'assurance-vie permet de lisser ces aléas.

En investissant sur des unités de compte, l'adhérent Gaipare prend un risque de perte en capital, l'assureur Allianz vie ne garantit que le nombre d'unités de compte et pas leur valeur. Celle-ci varie à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

DONC UN PLACEMENT SOLIDAIRE ?

Oui un placement solidaire à fort impact social. L'épargnant moderne a compris qu'il peut faire fructifier son argent autrement. Le placement solidaire n'est plus vu comme un acte de charité mais

comme une contribution volontaire à la réalisation d'un monde plus responsable. Aider Habitat et Humanisme s'inscrit dans cette démarche d'une valeur ajoutée...celle de l'innovation sociale.

La loi PACTE va d'ailleurs mettre de la lumière sur ces possibilités d'investir utile, en systématisant une proposition d'UC solidaire dès 2022...tant mieux !

(Éditorial suite) À ce sujet, vous vous êtes peut-être inquiétés des bruits dont la presse s'est faite l'écho en fin d'année, concernant la reprise possible de cette provision par les assureurs ? Il s'agissait d'une mauvaise interprétation et nous sommes intervenus immédiatement avec la FAIDER, dont le Gaipare est membre fondateur, auprès des pouvoirs publics dont nous avons reçu toutes les assurances nécessaires. L'arrêté, qui concerne les cas de compagnies en redressement ne remet pas en cause l'appartenance de ces sommes qui restent dues aux assurés.

Enfin l'année 2020 marquera-t-elle la fin de l'attractivité du fonds en euros et de l'assurance vie ? Nous ne le croyons pas. Pour preuve, je vous rappelle le lancement au cours du second semestre 2019 du nouveau contrat Gaipare Selectissimo Capitalisation, dont nous vous avons parlé dans le numéro 63 de Juillet 2019. L'accueil qui lui est réservé est très encourageant.

D'autre part rien ne pourra remplacer le concept à la base du fonds en euros, cette fameuse mutualisation dans l'espace et dans le temps qui le régit et qui permet de faire face à des situations exceptionnelles comme celles que nous connaissons depuis plusieurs années sur le marché des taux.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2020.

Le Président, Jean BERTHON

LES VOYAGES DU CLUB GAIPARE

Au printemps, nous vous proposons par le biais d'un court séjour de 4 jours et 3 nuits de profiter de la sublime ville de **Vienne**. Vous visiterez les quartiers historiques de la ville, du palais impérial au palais du Belvédère. Vous pourrez admirer lors d'une visite privée le Stadtpalais Liechtenstein premier édifice haut-baroque d'importance construit en 1691 et vous découvrirez les opulences baroques de l'abbaye de Klosterneuburg.

L'émerveillement se poursuivra le 4^{ème} jour au musée des Beaux-arts et au château de Schönbrunn. Enfin ne manquez pas l'opportunité de passer une soirée à l'opéra de Vienne... **Départ prévu le 17 juin !**

À l'automne – du 29 septembre au 7 ou 9 octobre, nous vous invitons au dépaysement absolu. C'est **l'Inde du nord** qui vous est proposée. Delhi, Agra, Udaipur, Jodhpur, ces villes évoquent le « pays des princes », le désert, les citadelles et les palais somptueux ... Vous pourrez prolonger votre séjour au Rajasthan en découvrant Jaisalmer, l'avant poste du désert et son architecture unique... **Envol le 29 septembre !**

RÉUNIONS RÉGIONALES 2020

Les réunions régionales GAIPARE ne s'essouffent pas et se renouvellent en 2020. Ces rendez-vous constituent des occasions importantes riches d'échanges et d'information. Voici les dates et lieux retenus pour 2020 (toutes les réunions débutent à 18h) :

- **26 mai : Marseille : hôtel Intercontinental** - **23 juin : Lyon – hôtel Intercontinental**
- **9 juin : Strasbourg : hôtel Sofitel Grande Ile** - **13 octobre : Paris : Maison de la Chimie**

Cette année et pour des raisons évidentes d'organisation, vous serez invités à nous confirmer votre présence. A cet effet un coupon réponse sera joint à l'invitation adressée par courrier environ un mois avant la date de la réunion de votre région.

Vous pourrez par ailleurs assister à une réunion hors de votre région, il suffira de nous faire part de votre venue soit par mail, courrier ou téléphone...

Nous vous attendons nombreux cette année encore. C'est l'occasion pour chacun de rencontrer les représentants de votre association et les intervenants de notre partenaire assureur ALLIANZ qui vous donneront un éclairage sur un sujet d'actualité financière ou économique et pourront répondre à vos questions. À l'issue de ces réunions un chaleureux cocktail est organisé afin de poursuivre ces échanges. Notez donc dès aujourd'hui ces dates et venez à notre rencontre en région.

À NOTER

• Accueil des adhérents

Nos bureaux sont ouverts :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00
et de 14h à 17h.

Pour nous contacter :
Tél. 01 56 68 97 80
info@gaipare.com

• Gaipare sur internet

A votre service, un site complet et convivial. Cliquez sur :

www.gaipare.com

Et pour consulter directement vos contrats, rendez-vous dans « l'Espace Adhérents » ou cliquez directement dans les encarts « Consultez vos contrats GAIPARE ».

• Contacts Gaipare

D'une manière générale, et en priorité, adressez-vous à votre Conseiller qui est soit un Correspondant ou un Courtier, soit un Agent Général.

Coordonnées du Centre de Service Clients des contrats GAIPARE

ALLIANZ VIE

TSA 81003
67018 STRASBOURG Cedex
Tél : 0978.978.009
Fax : 01.30.68.74.63

BULLETIN DE L'ASSOCIATION GAIPARE
Groupement Associatif Interprofessionnel Pour
l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne
4, rue du général Lanrezac - 75017 Paris -
Tél. 01 56 68 97 80

Directeur de la publication : Jean BERTHON -
Conception rédaction : GAIPARE
ISSN : 1283-3126 Dépôt légal à parution.

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

L'Assemblée Générale se tiendra le **mardi 28 avril 2020 à 18 heures à la MAISON DE LA CHIMIE à PARIS**. Nous vous y attendons nombreux.